



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

Bern, den 22. September 1975

799.2.1.0 Ja/jä
Gespräch mit Weltbankpräsident McNamara

Herren: Präsident F. Leutwiler, Schweiz. Nationalbank, Zürich
 Direktor J. Lademann, Schweiz. Nationalbank, Zürich
 Botschafter E. Thalmann, Generalsekretär des EPD
 Botschafter R. Keller, Direktor der DIO des EPD
 J. Zwahlen, Chef des Finanz- und Wirtschaftsdienstes des EPD
 Botschafter M. Heimo, Delegierter für technische Zusammenarbeit,
 EPD
 Dr. Th. Raeber Vizedirektoren des Dienstes für technische
 Dr. R. Wilhelm Zusammenarbeit des EPD
 Fürspréch R. Bieri, Direktor der Finanzverwaltung
 Dr. Bruno Müller, Stellvertretender Direktor der Finanzver-
 waltung
 Fürspréch H.-U. Ernst, Vizedirektor der Finanzverwaltung
 D. Kaeser, Finanzverwaltung
 Schweizerische Botschaft, Washington
 Schweizerische Mission bei den Europäischen Gemeinschaften,
 " " " der OECD, Paris Brüssel
 J, L, Pro, Rb, D, B
 R, Ly, Sa, Sti, G, Bg, Zo, Ih

Sehr geehrte Herren,

Im Verlaufe der diesjährigen Jahresversammlung der Bretton Woods Organisationen wurde der Unterzeichnete von Weltbankpräsident McNamara empfangen. Hauptthemen des Gesprächs bildeten ein allgemeiner tour d'horizon über Entwicklungsfragen sowie die Beziehungen zwischen der Weltbankgruppe und der Schweiz. Im Vordergrund der letzteren steht die Möglichkeit einer Volksabstimmung über das schweizerische Darlehen von 200 Mio Franken an die vierte Wiederaufstockung der IDA, gegen welche be-



- 2 -

kanntlich das Referendum ergriffen wurde. Dessen Zustandekommen hätte zur Folge, dass erstmals in der Geschichte der Weltbank eine an sie gerichtete Beitragsleistung Gegenstand einer Volksabstimmung würde. Weltbankpräsident McNamara und seine Mitarbeiter sind dementsprechend am Ausgang dieser allfälligen Volksabstimmung sehr interessiert, insbesondere wegen möglicher negativer Auswirkungen auf die Haltung gegenüber der Weltbank auch seitens der übrigen Geberländer. McNamara ist nicht zuletzt im Zusammenhang mit der komplexen und heiklen Ausgangslage für die fünfte Wiederaufstockung der IDA, die im Zeichen eines nachlassenden Leistungswillens der traditionellen Geberländer sowie abnehmender Ueberschüsse der Erdölländer steht, über die bevorstehende Auseinandersetzung in unserem Lande besorgt.

In den kommenden Monaten gedenkt die Weltbank eine neue Anleihe in der Schweiz aufzunehmen. In welchem Ausmass aus dem Resultat deren Zeichnungen Rückschlüsse auf die Haltung unserer Bevölkerung in einer allfälligen Abstimmung über unsere Leistung an die IDA gezogen werden dürfen, ist unseres Erachtens eher fragwürdig, da die Kreise der Anleihenszeichner kaum als repräsentativ für eine derartige Volksabstimmung angesehen werden können. Immerhin dürfte der Erfolg einer Weltbankanleihe nach dem Zustandekommen des Referendums gegen die IDA-4 zeigen, dass das Vertrauen der schweizerischen Gläubiger in diese Institution weiterhin besteht.

In der Beilage finden Sie eine von Herrn Dr. G. Hentsch von unserer Botschaft in Washington verfasste Gesprächsnotiz.

Genehmigen Sie, sehr geehrte Herren, die Versicherung meiner vorzüglichen Hochachtung.

Der Delegierte für Handelsverträge



(K. Jacobi)

Beilage

Entretien de l'Ambassadeur Jacobi, accompagné de
M. Hentsch, avec MM. McNamara, Président de la Banque
Mondiale, et le Vice-Président Cargill (IDA), le

5 septembre 1975

L'Ambassadeur Jacobi - en l'absence de M. Leutwiler (BNS) retenu par un autre engagement - laisse entendre que les autorités suisses sont en train d'examiner la possibilité de réintroduire, en faveur des Banques de développement, le privilège dont jouissaient leurs emprunts sur le marché suisse des capitaux avant l'abolition du droit de timbre: l'idée serait de mettre les Banques de développement au bénéfice du traitement national.

Le Président McNamara remercie. Il s'enquiert ensuite si les pays de l'OPEP ont effectué de larges dépôts dans les banques suisses. L'Ambassadeur Jacobi répond que l'afflux de capitaux en provenance de ces pays est resté inférieur à ce à quoi l'on s'attendait en tout cas dans le domaine des dépôts à moyen et long termes, - comme d'ailleurs les investissements directs de ces pays en Suisse.

L'Ambassadeur Jacobi expose la situation interne suisse en liaison avec le probable referendum contre IDA-4 d'une part, et d'autre part avec la future loi sur la coopération au développement.

McNamara promet toute l'aide nécessaire de la part de la BIRD mais - par précaution - s'abstiendra de toute initiative propre.

L'Ambassadeur Jacobi mentionne les points suivants dans le contexte IDA-4:

a) Il sera important, pour les autorités suisses, de pouvoir démontrer qu'elles sont effectivement consultées par la BIRD en ce qui concerne l'utilisation des fonds que la Suisse verse à l'IDA.

McNamara répond qu'il considère que la chose va de soi. Lors d'une entrevue avec le Legal Counsel de la Banque, Mr. L. Nurick,

le même jour, l'Ambassadeur Jacobi a obtenu que la BIRD non seulement communique aux autorités suisses les projets IDA approuvés par les Administrateurs de la BIRD, mais leur donne en outre la possibilité de présenter des commentaires à leur sujet, dont elle tiendra compte. (D'autres éléments d'information objective seront fournis par Nurick pour aider les autorités suisses dans leur défense de IDA-4, notamment un relevé détaillé des commandes qu'ont values à l'industrie suisse les projets financés par la BIRD et l'IDA depuis le début de leurs opérations.)

- b) Il sera délicat, pour les autorités suisses, de s'engager dans les négociations relatives à IDA-5, les 25 et 26 novembre prochain à Paris, à un moment où la participation suisse à IDA-4 fera l'objet d'un débat dans l'opinion publique suisse. McNamara en est conscient et indique que ces pourparlers seront tenus aussi confidentiels et informels que possible.
- c) Il sera important, dans l'optique suisse, que les pays de l'OPEP contribuent à IDA-5, de manière à faire taire ceux qui s'opposent à IDA-4 sous prétexte que les pays pétroliers n'y sont pas partie. McNamara se dit convaincu que IDA-5 se fera avec une substantielle participation des pays de l'OPEP, ou ne se fera pas du tout: leur abstention, en effet, mettrait certainement l'IDA en état de crise d'ici la prochaine réunion annuelle des Institutions de Bretton Woods à Manille. C'est pourquoi, sans vouloir donner des assurances prématurées, McNamara pense que les pays de l'OPEP contribueront à l'opération. Le Vice-Président Cargill se prépare d'ailleurs à une tournée des capitales au Moyen-Orient dans les semaines qui viennent.

McNamara indique cependant qu'il est essentiel que les pays de l'OCDE, eux aussi, se concentrent sur IDA-5. Les ressources de IDA-4 arrivant à épuisement à la fin du mois de juin 1977, il faudrait aboutir à un accord sur IDA-5 au plus tard en juin 1976 (une seconde rencontre pour IDA-5 sera probablement nécessaire en février/mars 1976), de manière à disposer du temps requis pour les

procédures parlementaires; il est en effet bien entendu, comme McNamara le précise en réponse à une question de l'Ambassadeur Jacobi, que l'accord auquel aboutiront les négociateurs sera pris sous réserve d'approbation parlementaire ("Nairobi formula").

Jugeant l'ensemble de la scène internationale en matière d'aide au développement, McNamara se dit inquiet du danger de dispersion qui menace les efforts entrepris pour faire face aux difficultés financières actuelles. De son côté, le Vice-Président W. Clark - rencontré lors d'un lunch - insistait sur la nécessité pour la BIRD et l'IDA de continuer à se concentrer sur l'aide à long terme, quitte à laisser le FMI faire de l'assistance à court terme (facilité pétrolière, bonification d'intérêts, fonds fiduciaire spécial, etc.).

McNamara a également relevé qu'il conviendrait de faire preuve de patience et de compréhension à l'égard des pays producteurs de pétrole: il est naturel qu'ils aient besoin d'un certain temps pour organiser la gestion de leur nouvelle richesse. Ils ont d'ailleurs déjà commencé à contribuer de façon non négligeable à l'aide concessionnaire en versant, par exemple, à peu près la moitié des montants réunis jusqu'ici pour le "troisième guichet" de la BIRD. Il conviendrait également, selon McNamara, d'accorder à ces pays le poids qui leur revient au sein des institutions financières internationales; pour ce qui est de la BIRD, McNamara a l'intention de proposer que soient augmentés leur droit de vote et leur participation au capital de la Banque.